

Diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon - Spécialité Management & Actions culturelles à l'international

RNCP32260 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Grade_Master — Diplôme conférant le grade de Master
Code(s) NSF	128, 310, 342
Formacode(s)	13096, 32136, 32096
Code(s) ROME	K1404, K1602, L1302, E1103, E1107
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON · SIRET : 19690173000024

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes :

- Management des entreprises culturelles (production musicale, spectacle vivant...) et des affaires culturelles au sein une organisation.
- Management de projets, d'activités ou d'événements artistiques, culturels et patrimoniaux, au niveau local, national ou international.
- Participation à la mise en œuvre de programmes de coopération culturelle européenne et internationale.
- Production et diffusion culturelle (production de spectacles, développement et valorisation du patrimoine culturel, événementiel...).
- Conception et mise en œuvre de programmes ou d'activités de médiation culturelle.
- Développement et animation de réseaux de partenaires et d'ambassadeurs.
- Recherche de financements pour des projets culturels (UE, International, privé...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de cette certification dispose des compétences suivantes :

* Compétences en management d'entreprise et de projet culturels, au niveau national ou international :

- définir ou participer à la définition des orientations stratégiques de l'organisation culturelle ;
- élaborer des plans d'actions, des programmes ou des projets culturels, artistiques et patrimoniaux en cohérence avec les orientations définies ;
- impulser, développer et coordonner des programmes ou des actions de coopération culturelle européenne et internationale ;
- prendre en compte le contexte institutionnel et économique des actions culturelles (évolution des politiques publiques, opportunités, contraintes...) ;
- concevoir un projet culturel, artistique ou patrimonial multi-acteurs partagé et concerté ;

- piloter la mise en œuvre des politiques, des projets et des actions culturels (plan d'actions ou programmation de projets artistiques, budget, coordination d'équipe, suivi, évaluation...) ;
- mettre en œuvre un partenariat au niveau national, européen ou international ;
- gérer les relations avec des partenaires publics ou privés ;
- assurer la gestion administrative et budgétaire d'une entreprise culturelle, d'un équipement culturel ou d'une direction des affaires culturelles ;
- animer un groupe de projet, un comité de pilotage.
- Compétences en fundraising et mécénat :
 - repérer des opportunités de financement et les mobiliser ;
 - monter des dossiers de demande financement (UE, International, privé...) ;
 - monter ou répondre à des appels à projet émanant des ministères ou d'institutions européennes ou internationales ;
 - concevoir et piloter une démarche de fundraising ;
 - négocier des partenariats, constituer des consortiums ;
 - animer un réseau de partenaires ou d'ambassadeurs.
- Compétences en relation publics et en médiation culturelle :
 - identifier les besoins et les attentes des publics ;
 - gérer les relations avec les publics ;
 - organiser une veille et un suivi des évolutions du milieu culturel et identifier des actions ou des projets adaptés aux différents publics ;
 - engager des démarches d'élargissement des publics ;
 - concevoir et mettre en œuvre une stratégie de relation publics adaptée à un projet ou à un équipement culturel ;
 - concevoir et organiser des manifestations ou événements culturels ;
 - organiser les relations avec les médias.
- Compétences en études et conseil :
 - concevoir et mettre en œuvre des études, des diagnostics, des audits ou des évaluations : collecte des données, analyse des résultats et préconisations ;
 - conduire des études de faisabilité ou des projets de benchmarking ;
 - concevoir des projets d'amélioration / d'évolution à partir d'un état des lieux ;
 - monter des prestations de conseil et accompagner le client dans la mise en œuvre.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de cette certification peut exercer dans les contextes d'emplois suivants :

- Institutions culturelles, publiques ou privées, locales, nationales ou internationales
- Entreprises culturelles
- Grandes entreprises du secteur privé
- Associations nationales ou internationales
- Organisations non gouvernementales
- Compagnies artistiques du spectacle vivant
- Administrations publiques de la culture, collectivités territoriales
- Cabinets, agences de conseil
- Fondations

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de cette certification peut exercer les types d'emplois suivants :

- Administrateur, directeur de structures culturelles (compagnies artistiques, salles de spectacle, musées...).
- Manager ou responsable de secteur dans les domaines de l'édition, du spectacle vivant, de l'audio-visuel, de la valorisation patrimoniale et culturelle.
- Directeur, responsable des affaires culturelles ou du développement culturel au sein des collectivités publiques.
- Chargé de mission auprès de collectivités publiques impliquées dans les échanges et la production culturels internationaux.

- Conseiller, attaché de coopération et d'action culturelle.
- Chargé, responsable de projet culturel.
- Chargé de production.
- Chargé des publics, médiateur culturel.
- Responsable, chargé de la communication et des relations avec les publics.
- Gestionnaire des financements culturels auprès des collectivités publiques ou des entreprises culturelles, chargé de mécénat culturel, fundraising.
- Consultant en ingénierie culturelle, en gestion de projets, en fundraising et mécénat.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 452 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 179
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
Jury de délivrance du titre : directeur IEP (président du jury), direction des études, responsable de la spécialité, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels ayant participé aux enseignements.

COMPOSITION DU JURY — VAE
Jury de VAE : directeur IEP ou son représentant (président du jury), directeurs des études et de la formation continue, responsable pédagogique de la spécialité, enseignant-chercheur accompagnateur (rapporteur), 1 ou 2 enseignants-chercheurs et 1 ou 2 professionnels pouvant apprécier la nature des acquis.
Majorité d'enseignants - chercheurs.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2025

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32260/>